



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie,
tenue le lundi 12 avril 2021 sur TEAMS, à 19h00 heures.

Membres

Présences

Monsieur Yves Vincent, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Anne Poisson-Paré, parent	<input type="checkbox"/>
Madame Stacy Maignan, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Marie-Michèle Bistodeau, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Esther Salomon, parent (substitut Mme Poisson-Paré)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Geneviève Allard, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Cynthia Lamontagne, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Shirley Fontaine, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Lorraine Viau, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Alexandrine Corbeil Aucoin, orthophoniste	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Lapierre, technicienne en service de garde	<input type="checkbox"/>
Madame Valérie Gagné, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Arianne Aubin, stagiaire de Mme Fontaine	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Mot de bienvenue et présences

a. Accueil des membres

b. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h05.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons quorum.

3. Questions du public

Nous n'avons pas de public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.20-21.16)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Madame Shirley Fontaine, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 février 2021 et suivis**

Les membres ont reçu le procès-verbal du 22 février et il n'y a pas de suivi.

(CÉGL.20-21.17)

Il est proposé par Madame Lorraine Viau, appuyée par Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Formation des membres du CÉ**

Mme Gagné nous rappelle que nous devons poursuivre cette formation. Elle mentionne que la majorité des fiches sont maintenant présentes. Plusieurs sont d'ailleurs en lien avec certains points qui sont actuellement à l'ordre du jour. Madame Lamontagne nous explique certaines nouveautés.

7. **Grille-matières 2021-2022**

Un document nous a été envoyé à cet effet et, suite à une consultation avec les enseignants, la direction présente la grille-matières aux membres du CÉ.

Vérification faite, la version reçue n'est pas la bonne. Au préscolaire les élèves reçoivent également un 30 minutes de cours de musique. Ces 30 minutes sont en présence des titulaires.

(CÉGL.20-21.18)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Madame Lorraine Viau, d'approuver la grille-matières telle que présentée.

8. **Budget 2020-2021**

Dans le volet reddition de compte, il est à noter que des sommes ont été reçues sous la forme de mesures protégées.

Des mesures financières ont donc été reçues afin de bonifier certains domaines par exemple aide alimentaire, cours d'école vivantes, animées et sécuritaires, acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires, et plusieurs autres.

Madame Gagné nous explique les réalisations faites avec ces différentes mesures.

Vous trouverez toute l'information sur les mesures dans le document « Montants et plan de déploiement des mesures ».

(CÉGL.20-21.19)

Il est proposé par Madame Lorraine Viau, appuyée par Madame Geneviève Allard d'adopter la proposition telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Service de traiteur

Madame Boisvert a eu un entretien téléphonique avec le traiteur Innov Santé. Elle a eu des réponses à plusieurs questions discutées à la dernière rencontre. Voici donc certaines réponses : les repas sans accompagnement coûteront 1\$ de moins. Concernant l'option sans ustensiles, ils fourniront à l'école une boîte d'ustensiles et la remplaceront quand cela sera nécessaire. Ceux qui désirent avoir une copie du menu, sans avoir à donner leurs informations par Internet, peuvent en faire la demande par courriel.

L'an prochain, ils offriraient un plus grand nombre de choix de repas comportant des portions généreuses et un plus grand nombre de choix différents (4 à 5 au lieu de 3). Ils offriraient également un rabais pour le personnel enseignant, un rabais pour les repas commandés sans accompagnement ou sans breuvage. Le repas serait à 5,40\$ et ils offrent toujours la possibilité d'avoir des repas sans allergènes.

Le contrat est à renouveler maintenant et il serait pour une durée de 2 ans. La responsable de service de garde est satisfaite du service offert.

Monsieur Vincent propose que le contrat ne soit renouvelé que pour un an puisqu'en temps de Covid, il est très difficile d'évaluer d'autres traiteurs. Nous serions ainsi plus transparents face aux parents que nous représentons.

(CÉGL.20-21.20)

Il est proposé par Monsieur Yves Vincent, appuyé par Madame Stacey Maignan de ne renouveler l'entente avec le traiteur Innov Santé que pour une seule année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Il y a deux ans, l'école a été agrandie et a amené une nouvelle clientèle. La Covid, pour sa part, a amené certaines conséquences incommodes. Les élèves ne pouvant pas socialiser autant qu'ils le désirent et les relations via Internet étant de plus en plus populaires, le plan de lutte est encore plus nécessaire. Madame Gagné souligne qu'il est nécessaire pour relations entre les élèves, entre les membres du personnel et pour les relations avec les parents.

Nous avons, il y a quelques années, participé à une étude à cet effet. Une poursuite de ce travail est prévue. Nous travaillons de plus avec la policière qui vient faire des ateliers avec les élèves de 6^e année.

La révision du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est encore plus souhaitable. Le plan de lutte est sur le site internet et il est disponible dans l'agenda des élèves. L'école travaille activement à améliorer le plan de lutte. Il y aura, entre autres, certaines capsules qui seront présentées aux élèves et aux parents.

11. Organisation scolaire 2021-2022

À titre d'information, Madame Gagné nous informe qu'en date d'aujourd'hui, l'organisation scolaire 2021-2021 est prévue comme suit :

Au préscolaire : 4 classes et 8 classes pour chacun des 3 cycles.

Un redécoupage est prévu l'année scolaire 2022-2023 puisqu'une nouvelle école sera construite à Léry.

12. **Autres sujets**

10.1 Correspondance du président

Il n'y a pas de correspondance.

10.2 Comité de parents (information du délégué)

Madame Maignan nous fait part de certaines informations. Il faudrait transmettre un formulaire concernant les bénévoles (un pour cette année et un pour l'an dernier) avant le 20 avril. Il est proposé que Madame Marie-Hélène Dorais soit nommée pour l'an dernier. Les membres suggèrent de nommer Madame Suzie Lamoureux pour son bénévolat à la bibliothèque.

10.3 Mot de la directrice

Il y aura une courte grève mercredi matin. Les élèves seront donc accueillis à 9h31. Les autobus passeront deux heures plus tard qu'à l'habitude. Ils arriveront donc à l'école vers 10h00. Le reste de l'horaire de la journée est inchangé. De plus, le débarcadère autobus sera disponible pour la circulation des voitures à 9h31 à 9h37.

En ce qui concerne le plan de déplacement actif, la policière a été une grande aide et la ville de Châteauguay collabore activement avec nous.

Monsieur Vincent mentionne que, concernant la Covid, tout semble bien aller à l'école. La direction et les employés mettent en place toutes les mesures possibles et à date cela va bien. Madame Salomon demande si nous pourrions avoir des photos scolaires. Malheureusement, cela ne semble pas possible.

13. **Bilan de la rencontre**

Mentionnons le plan de déplacement actif qui progresse bien.

Nous pouvons aussi mentionner nos bénévoles dans le bilan de fin d'année. Mesdames Marie-Hélène Dorais et Suzie Lamoureux sont donc les bénévoles de Gérin-Lajoie qui seront soulignées le 13 mai 2021.

14. **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Valérie Gagné
Directrice